



Féminisme, anti-sexisme et questions de genre

N°2

Edito

De l'actualité des luttes féministes et LGBT...

Ces derniers mois ont encore une fois montré la criante actualité des luttes féministes et LGBT, afin de défendre avec détermination les droits de toutes et tous.

L'offensive réactionnaire contre les études de genre, et contre tout ce qui pourrait contrevvenir aux stéréotypes sexistes et homophobes, se poursuit. Elle prend aujourd'hui de multiples formes : manifestations, «conférences», pétitions, Journée de Retrait de l'Ecole, pression sur les bibliothèques municipales...

A chaque fois, ces actions défendent une vision binaire, stéréotypée et archaïque des hommes et des femmes, assumant implicitement des partis pris non seulement sexistes mais aussi homophobes et transphobes.

Face à cette offensive, il faut organiser la riposte, à la fois par la réflexion et par l'action.

Par la réflexion, en nous nourrissant des idées des différents courants féministes, en développant des argumentaires qui contrent les discours haineux de la Manif pour Tous et consorts...

Par l'action, en visibilisant les luttes féministes, en défendant à travers nos pratiques au sein de l'Education Nationale une vision ouverte et émancipée de la société, débarrassée des inégalités et discriminations sexistes et homophobes qui s'expriment encore aujourd'hui avec virulence dans les établissements scolaires et ailleurs.

Et pour ne pas limiter cette riposte à la lecture individuelle et isolée d'un journal, la commission Droits des Femmes vous propose un stage pour échanger ensemble sur ces questions (demande de stage à faire un mois avant par voie hiérarchique cf. modèle de demande en page 12). En voilà le programme...

Stage Féminisme, anti-sexisme et questions de genre - 19 et 20 mai

Lundi 19 mai

Matin

Le concept de genre, définition et histoire
En quoi est-il important dans nos pratiques ?
Se former au genre, avec G. Guilpain formatrice en ESPE

Après-midi

Ateliers pédagoges 1er et 2d degrés puis rendu collectif

Mardi 20 mai

Matin

Lutter contre les violences/inégalités sexistes au travail, avec des militant-e-s de Solidaires
Lutte contre l'homophobie en milieu scolaire, avec les associations MAG et APPEL

Après-midi

L'extrême-droite et les femmes, avec VISA
Les féminismes aujourd'hui

Sommaire

- Edito - Programme du stage p.1
- E.N. : Le sexisme institutionnel existe aussi p.2
- Lutter contre les LGBT-phobies en milieu scolaire p.3
- Journée de retrait de l'école, bilan et analyse p.4
- L'extrême droite et les femmes p.5
- Un 8 mars combatif et solidaire p.7
- Les féminismes aujourd'hui p.8
- Formation des enseignant-e-s : et le genre ? p.9
- Pédagogie anti-sexiste, compte-rendu d'atelier p.11
- Se former ? Un droit ! p.12

En attendant de vous y voir nombreux-ses, ce journal vous propose des articles pour initier la réflexion. Bonne lecture !



Education Nationale : le sexisme institutionnel existe aussi

La sphère professionnelle est le théâtre de nombreuses inégalités et violences sexistes. L'Education Nationale, pas plus que tout autre secteur, n'est un havre à l'abri de ces questions. Le sexisme s'y exprime tout autant qu'ailleurs.

Inégalité de salaires

Prenons d'abord le mythe selon lequel la fonction publique, par une progression salariale basée sur une grille indiciaire identique pour toutes et tous, garantirait une égalité de salaire entre hommes et femmes. Il n'en est rien : l'indice moyen des hommes est supérieur à celui des femmes, qui ne représente que 90% de l'indice moyen masculin. Cet écart, accentué en fin de carrière, est de 460 euros sur un salaire brut !

Plusieurs explications à cela. D'abord le gel pour moitié de la note administrative en cas de congé maternité ou parental...ainsi les femmes, qui sont celles qui, très majoritairement, interrompent leur vie professionnelle pour raisons familiales, en paient le prix dans leur progression salariale. Par ailleurs, pour leur notation administrative et pédagogique, les femmes sont soumises à une hiérarchie largement masculine : 80% des chefs d'établissement et 60% des IA-IPR sont des hommes. Ces écarts de salaire se répercutent au moment de la retraite, puisque les femmes subissent plus la décote (19,2% contre 18,7% pour les hommes) et surtout bénéficient moins de la surcote (24% contre 33%).

Impact des inégalités domestiques sur les choix professionnels

Les inégalités domestiques se répercutent dans la sphère professionnelle : les « vœux » d'emplois du temps bien souvent n'en sont pas, et sont plutôt contraints par les obligations familiales auxquelles les femmes sont astreintes pour une large part (amener et aller chercher les enfants à l'école, s'occuper d'eux le mercredi par ex). D'ailleurs, la souplesse d'emploi du temps dans le 2d degré est un bénéfice à double tranchant, car elle peut donner un prétexte fallacieux pour entériner l'inégale répartition des tâches domestiques, au motif qu'elle rend plus facile la conciliation vie professionnelle/vie familiale. De même, les demandes de temps partiels des femmes, dans le 1er comme dans le 2d degré, sont les $\frac{3}{4}$ du temps dévolues aux enfants, quand celles des hommes sont liées à des convenances personnelles (études, formation par ex).

Stéréotypes de genre et division sexuée du travail

Le poids des stéréotypes de genre pèse également au sein de l'Education Nationale. Le métier d'enseignante est très féminisé, mais plus on avance dans le système scolaire, moins il y a de femmes : elles représentent 80% des PE du 1er degré, puis 57 % dans le 2d degré, et sont encore moins nombreuses à l'université, « sphère des idées » (et de pouvoir) réservée aux hommes...puisqu'on ne trouve en effet que 35 % de femmes dans l'enseignement supérieur.

Les emplois d'AVS et d'EVS sont quasi exclusivement féminins, illustration de la précarité en termes de contrat qui touche les femmes, mais aussi des stéréotypes de genre, les femmes étant assignées plus volontiers aux métiers du «care», relevant des soins à la personne, ou de l'accompagnement social et éducatif notamment. Dans la même logique, les élèves vont voir l'infirmière et l'assistante sociale, bien plus souvent que l'infirmier ou l'assistant social...

Par ailleurs, on l'a vu, les fonctions de direction, sont elles très largement masculinisées, puisque les femmes ne représentent que 20% des postes de proviseur-e/principal-e, de même chez les adjoint-e-s. Et dans le 1er degré, le pourcentage de directeur est proportionnellement plus élevé que la part des hommes au sein du corps des PE (la direction d'école n'est pas une fonction de supérieur hiérarchique mais elle est considérée comme valorisante car en lien avec la hiérarchie).

Enfin, chez les agentes techniques on constate également une division sexuée du travail : aux hommes les postes de techniciens et de chef cuisine, aux femmes les tâches polyvalentes (faire le ménage, servir les repas).

Harcèlement

Le harcèlement moral et sexuel est également une réalité au sein de l'Education Nationale, comme sur tout autre lieu de travail. Les enseignantes peuvent en être victimes, de mêmes que les agentes. Pour ces dernières, la double hiérarchie, Education Nationale et collectivité locale, rend plus difficile la lutte contre les harceleurs, les autorités compétentes ne prenant pas toujours leurs responsabilités, par exemple en termes de mesures conservatoires et de protection fonctionnelle : l'administration est normalement tenue d'assurer la protection de ses agent-e-s victimes d'agression (signifier son soutien par courrier, intervenir auprès de l'auteur des attaques, apporter une assistance juridique). Par ailleurs, il reste encore beaucoup à faire pour mettre en place des politiques de prévention via les CHSCT.



Lutter contre les LGBT-phobies en milieu scolaire

Une lutte contre les discriminations ou pour le droit à la liberté sexuelle ?

En 2012, suite à la campagne présidentielle, le ministère de l'éducation nationale décide de prendre des mesures pour lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre à l'école, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, sur la base d'un rapport confié à Michel Teychenné (1).

Depuis la remise du rapport Teychenné, en juin 2013, intitulé « Les discriminations LGBT-phobes à l'école : état des lieux et recommandations », le ministère de l'éducation nationale a annoncé une série de mesures pour « lutter contre l'homophobie à l'école ».



La nécessité de cette lutte contre les LGBTphobies s'appuie sur le constat que l'école est le lieu de nombreux actes homophobes (40% au lycée et 38% au collège) qui sont de plusieurs ordres :

- des agressions verbales (moqueries, insultes...) renouvelées et permanentes
- le harcèlement qui a le plus souvent lieu hors de la classe, dans les différents lieux de vie des établissements scolaires mais aussi sur les réseaux sociaux
- les violences physiques

Ces agressions répétées provoquent chez les adolescent-es une perte d'estime de soi, de la honte, de l'anxiété, de la culpabilité et une crainte permanente d'être démasqué-e. Elles ont de lourdes conséquences : l'isolement (souvent doublé d'un isolement familial), la baisse des résultats scolaires, et peuvent conduire à de dramatiques extrémités : les adolescent-es LGBT sont plus touché-es par les tentatives de suicide. Pour prévenir cela, il est nécessaire de prendre en compte à la fois les actes homophobes et « les ambiances homophobes » hostiles.

Cette lutte s'appuie sur plusieurs textes et circulaires en vigueur depuis plusieurs années mais dont la mise en œuvre a été très relative et souvent soumise aux volontarismes des équipes éducatives alors que l'éducation à la sexualité à l'école, au collège et au lycée est inscrite dans le code de l'éducation (2).

→ Comme le souligne l'UNESCO, « le harcèlement homophobe est un problème éducatif qui doit être traité par le secteur de l'éducation ». Il viole le droit à l'éducation de tous et compromet les résultats éducatifs. Il remet en cause le droit au respect au sein de l'environnement scolaire : égale dignité de tous les enfants, respect de leur identité, de leur intégrité, de leur droits de participation et protection contre les toutes les formes de violence. (Booklet 8/Education Sector : Response to homophobic Bullying – UNESCO – 2012.)

Publiée en 2003, la circulaire d'application relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, collèges et lycées mentionne la lutte contre les préjugés sexistes et homophobes (3).

En 2006 un comité interministériel d'éducation à la santé et à la citoyenneté est mis en place (4).

La mise en œuvre prévue pour lutter contre les LGBT phobies s'articule autour de plusieurs axes qui s'inscrivent dans le registre de la prévention et du respect à la diversité :

- des actions éducatives en direction des élèves essentiellement tournées vers la prévention
- l'aide aux élèves victimes d'homophobie en leur proposant écoute et soutien via la ligne AZUR.
- des partenariats avec des associations qui luttent contre l'homophobie, ainsi que la HALDE.

On ne peut que se réjouir de cette politique volontariste en matière de lutte contre les LGBT-phobies mais – et sans préjuger de ses résultats -on peut s'interroger sur l'angle choisi par le MEN. En effet en abordant la lutte contre les LGBT-phobies sous l'angle de la discrimination (dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté) et non celle du droit, le MEN se positionne davantage du côté de la morale que celui du droit. Or, le droit à une sexualité libre et librement consentie, le droit au choix de ses partenaires sexuels ne sont pas des questions de respect mais des questions de droits. (5)

Notes

(1)http://cache.media.education.gouv.fr/file/07_Juillet/62/7/rapport_teychenne_juin_2013_261627.pdf juin 2013

(2) article L. 312-16 du code de l'éducation

(3) Circulaire n°2003-027 du 17 février 2003 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, collèges et lycées

(4) Circulaire n°2006-197 du 30 novembre 2006 relative au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

(5) Nous reviendrons concrètement sur ce point dans le prochain numéro

Journée de Retrait de l'École

Retour sur de fausses rumeurs et de vraies attaques contre l'école !

Le lundi 24 janvier, Farida Belghoul présidente du comité J.R.E, relayée par le mouvement d'extrême droite d'Alain Soral « égalité et réconciliation », lançait « une action nationale pour sauver nos enfants » : la Journée de Retrait de l'École, avec en ligne de mire les ABC de l'égalité et la lutte contre les LGBTphobies à l'école. Cette action ayant pour vocation à se répéter un jour par mois.

Ces J.R.E s'inscrivent dans un mouvement de déscolarisation progressive des enfants qui viserait à les sevrer de l'école pour les réintégrer dans le giron de la famille.

Cette première campagne orchestrée à coup de SMS et autres mels qui ont très largement circulé, affirmait, entre autre, que désormais, l'école, dès la maternelle, apprendrait aux enfants à se masturber en classe.

Même si elles n'ont eu d'échos qu'auprès d'un nombre minoritaire de parents, les J.R.E ont eu suffisamment d'impact dans des écoles où plusieurs dizaines d'élèves ne sont pas venus en classe, pour qu'on s'interroge sur ce qui a pu mener les familles à céder à cette campagne de panique, en revenant sur la propagande qui anime les JRE.

Une réaction institutionnelle inepte !

Face à ces folles rumeurs, les enseignant-es parfois heurté-es par la remise en cause de leurs missions se sont senti-es désarmé-es et peu soutenu-es par leur hiérarchie voire passablement enfoncé-es par les propos de Vincent Peillon. En effet, le ministre après avoir minimisé l'impact de cette action, a pataugé dans ses contradictions sur la « théorie du genre » en laissant les équipes enseignant-es assumer des inepties telles que la demande de convocation des familles des enfants absents, au lieu de prôner l'apaisement et le dialogue.

Mais quel danger peut bien guetter les enfants à l'école ?

D'après Farida Belghoul et ses ami-es réactionnaires qui soutiennent ses actions, rien de moins que la dégénérescence et la décadence avec « l'enseignement obligatoire de la théorie du genre » dont l'objet viserait à pervertir les écoliers et à les détourner de leur famille. Cette affirmation s'inscrit dans une analyse historique de l'évolution de l'école découpée en trois grandes étapes de Jules Ferry à nos jours

Le genre n'est pas une théorie !

C'est un concept qui fonctionne comme un outil qui existe depuis les années 70 dans les sciences et qui permet de comprendre que la plupart des différences et inégalités entre les hommes et les femmes ne sont pas biologiques mais bien construites par la société.

Tout commence donc, avec Jules Ferry qui en instaurant l'école laïque « a coupé les enfants du ciel » en les rendant athées.

Vint ensuite Lionel Jospin et ses programmes de 1989 qui ont coupé les élèves de leur maître –sse avec la mise en œuvre « de la pédagogie constructiviste » où les élèves sont livrés à eux même et construisent seuls leurs savoirs dans de perpétuelles recherches. Cette pédagogie a parallèlement coupé les élèves de leur famille, avec des programmes et des méthodes mises en œuvre pour que les parents ne soient plus en mesure de suivre la scolarité de leurs enfants.

Dernière étape, 2014, avec la lutte contre les LGBT phobies (et son avatar les ABC de l'égalité), devenue la préoccupation centrale de l'école pour couper les parents de la construction identitaire de leurs enfants.

Les lobbys LGBT à l'offensive pour détruire la famille !

Et qui se cache derrière tout cela ? Les lobbys LGBT bien sûr!

En effet, après avoir rendu les enfants athés, illettrés et incultes, l'école a décidé de faire des enfants des LGBT.





Famille et nation en danger, école agonisante...

Derrière ces analyses caricaturales, on retrouve tous les poncifs de l'extrême droite et de la droite réactionnaire : la famille et la nation sont en danger de mort, l'école est à l'agonie...

Pour ces réactionnaires, en institutionnalisant, grâce à l'école, la négation de la différence entre les sexes, le but « des lobbys LGBT » est de prôner, via la théorie du genre, l'abolition des différences entre les hommes et les femmes et l'accouplement entre personnes du même sexe pour miner et détruire la famille hétérosexuelle (et donc fertile) et rendre la société stérile.

C'est pourquoi, il faut sauver les enfants. La seule solution à moyen terme : la déscolarisation. A long terme, il faut le retour au ministère de l'instruction publique.

Contre la théorie du genre : retour à l'instruction publique !

Cette vieille lubie de l'extrême droite refait surface avec la remise en cause de l'école comme espace éducatif. Son seul et unique rôle devant être d'instruire et non d'éduquer parce que ce rôle est dévolu à la famille et aux mères en particulier. Or, c'est oublier un peu vite qu'on ne peut instruire sans éduquer et qu'instruire c'est aussi éduquer.

Finalement cette croisade contre la théorie du genre à l'école s'inscrit à la fois dans une remise en cause de l'égalité entre les hommes et les femmes et dans la tentative de faire obstacle à leur émancipation en s'accrochant au schéma de la toute puissante famille hétérosexuelle seule garante de la stabilité et de la pérennisation de l'ordre social. Mais, elle est aussi l'épouvantail qui permet la résurgence de vieux combats de l'extrême droite contre la sécularisation de l'école, son rôle émancipateur, animé par la nécessité du maintien d'un ordre moral qui fait de l'hétérosexisme le pilier de la société.

L'extrême droite et les femmes



Depuis sa création jusqu'à peu, le FN profère un discours résolument sexiste. Il se portait défenseur de la famille traditionnelle, s'opposait à l'avortement et avait aussi tenu un virulent discours anti-PACS.

Depuis 2011 avec l'élection de Marine Le Pen à la tête du parti puis avec l'arrivée de sa nièce Marion Maréchal Le Pen le parti a été féminisé. Il arbore maintenant à sa tête un leader qui se montre comme une femme active, divorcée et engagée, bref une femme moderne.

Où en est on exactement ? Le FN est-il devenu l'ami des femmes ? Le parti a-t-il quitté ses habits sexistes ?

L'avortement libre et gratuit ?

Depuis l'arrivée de Marine Le Pen à la tête du FN le discours autour de l'avortement a changé. Le FN n'est plus contre l'avortement mais se prononce « pour un libre choix pour les femmes ». Néanmoins il est pour un « déremboursement de l'IVG » et il souhaite aussi mettre la question du droit à l'avortement au référendum.

Ces bouleversements ne sont en réalité que lexicaux. Ils contribuent et participent à culpabiliser les femmes qui souhaitent avorter...en les faisant passer pour des femmes à l'idéologie douteuse et qui « coûtent de l'argent à l'Etat » (les élus FN utilisent à l'envie le terme « d'avortement de confort »).

De plus la proposition du référendum sur l'avortement proposé par le FN n'est en réalité qu'un moyen détourné de vouloir l'interdire sous couvert de démocratie.





Le FN et la politique de la famille

Si l'on regarde les projets du FN au niveau de la politique de la famille on observe aussi qu'il ne va pas dans le sens de l'émancipation des femmes.

La proposition phare du FN sur la politique familiale est «la création d'un revenu parental» à partir du second enfant. En théorie ce revenu peut être pris par le père ou par la mère. Aujourd'hui en France l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est de 37%. Les femmes réalisent aussi l'essentiel des tâches domestiques. Sans une politique engagée de lutte contre le sexisme nous voyons bien que ce revenu sera pris essentiellement par des femmes. Cette proposition revient clairement à créer un salaire maternel et par ce biais à remettre la femme au foyer.

Quant au service de la petite enfance très peu de choses sont dites. Il faut néanmoins rappeler que le FN souhaite diminuer les dotations aux collectivités. Le service public de la petite enfance va obligatoirement trinquer. Aujourd'hui 8% des enfants ont une place en crèche. Comment cela va-t-il évoluer? Que vont devenir les enfants des mères sans moyens de garde?

Enfin Marion Maréchal Le Pen a été très présente dans les manifs pour tous confirmant par là que le FN défend encore bien une vision traditionaliste et rétrograde de la famille, qui dénie l'égalité de droits pour toutes et tous et alimente l'homophobie. Si le programme du FN précise que le PACS ne serait pas remis en cause, il s'oppose clairement au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels.

Le FN veut «sécuriser les femmes»

Le FN se veut le défenseur des droits des femmes. En effet dans son programme le FN affirme vouloir protéger les femmes contre l'insécurité et les violences dont elles sont victimes.

Mais ici le thème des violences faites aux femmes est instrumentalisé pour servir un discours sécuritaire et une stigmatisation des populations masculines d'origine immigrée des quartiers populaires, en les présentant comme les auteurs exclusifs des actes mettant en danger les femmes.

Or on sait que c'est au sein de la cellule familiale et de l'entourage proche que les violences sont les plus fréquentes : tous les 3 jours une femme décède suite à des violences conjugales, et la majorité des agressions sexuelles et des viols sont réalisés par des proches de la victime. Il semble donc urgent de protéger la femme en axant sur la sphère privé...mais sur cela le FN ne dit rien, préférant pointer la sacro-sainte insécurité évoquée dans les médias.

Des associations de femmes en lien avec les franges les plus radicales de l'extrême droite

Au sein de la constellation de groupuscules d'extrême droite, dont certains occupent sinistrement le devant des médias ces derniers mois (JNR, Identitaires), on voit apparaître des groupes spécifiquement féminins : les Antigones par exemple, ou encore le blog Belle et Rebelle. Ces groupes se qualifient de «féminines et pas féministes» et témoignent de la stratégie de conquête de l'extrême droite auprès de groupes délaissés jusque là (ici les femmes).

Ces organisations défendent une vision essentialiste, différencialiste et stéréotypée de l'identité et de la place des femmes. Pour les Antigones, les «vraies femmes» sont «dignes, sourire aux lèvres, élégantes». Et elles souscrivent à la lignée patriarcale en se présentant sur leur site internet comme «filles de nos pères, épouses de nos maris et mères de nos fils».

Enfin le choix d'Antigones comme nom les rapproche de l'idéologie néo-païenne, admiratrice de la Grèce antique (Sparte notamment) des groupes identitaires masculins.

Il ne faut pas être dupe de la stratégie de dédramatisation du FN. Le FN veut nous faire croire que tout a changé mais en réalité rien ne change. Il reste toujours la vitrine de l'extrême droite en France et est foncièrement sexiste, anti-féministe et homophobe.

Un 8 mars combatif et solidaire

Solidaires avait appelé à redonner au 8 mars sa dimension revendicative, par l'action, par la grève, afin de réaffirmer que cette journée est bien une journée de lutte des femmes. Deux beaux exemples de mobilisation à Bobigny et Saint-Denis...

A Bobigny

Le samedi 8 mars, une centaine de Balbynien-ne-s se sont retrouvée-e-s à 10h à la passerelle Marie-Claire à Bobigny pour réaliser un flashmob sur le thème du droit à l'IVG. Le choix du lieu était bien sûr hautement symbolique puisqu'à deux pas, le tribunal de Bobigny avait vu en 1972 le procès de la jeune Marie-Claire, de sa mère et d'amies de sa mère, jugées pour avoir aidé la jeune fille à avorter. Le retentissement médiatique de ce procès avait alors mis en lumière la question du droit à l'avortement.

Plus de 40 ans après, Balbynien-ne-s de tous horizons brandissaient des pancartes pour rappeler le droit des femmes à disposer de leur corps et se dresser contre tous ceux qui menacent ce droit fondamental. Un petit florilège :



L'avortement illégal tue les femmes

Non au retour de la morale patriarcale

Veil à tes droits

Ma grand-mère a avorté
Ma mère a avorté
J'ai avorté
Et je vous emmerde

Nosotras decidimos

Le joyeux avorton

IVG libre et gratuit

Ah, si Marie avait connu l'avortement !

La loi de 1975 n'est pas à débattre

Un enfant quand je veux
Un enfant si je veux

Mon corps est à moi



A Saint-Denis

Samedi 8 mars n'était pas la journée de la femme mais la journée de la grève des femmes ! Pour en finir avec les bas salaires, les contrats précaires, les violences, l'exploitation à la maison ou au travail, nous, les femmes de Saint Denis, nous nous sommes réunies devant le centre commercial de la ville. A l'appel de l'union locale Solidaires, de solidaires étudiant-e-s, de féministes et d'individues, le rassemblement a réuni une centaine de personnes, les femmes en tête, certains hommes en soutien, au bruit des cas-

seroles, des chants et des slogans emplis de notre rage et de notre détermination. Nous étions au côté du groupe «femmes de la coordination des sans papier du 93» et du groupe «Femmes en lutte 93». Grève à la maison contre le ménage et le travail gratuit qu'on nous impose, contre les violences, grève au travail quand c'est possible contre l'exploitation.

Un femmage et non un hommage a été rendu aux femmes qui nous ont quitté à Saint Denis et dans le département, victimes de la misère ou de la violence masculine : Ecatarina, Nadia, N'guidi, Sophia, Melissa, et toutes les femmes qui sont mortes sous les coups de leur conjoint, toutes les femmes qui se font voler leur vie par leurs agresseurs.

Le rassemblement enragé s'est ensuite dirigé vers la mairie pour y déposer les revendications que nous avons rédigées pour la liberté et la dignité des femmes à Saint Denis, contre le sexisme et le racisme (aménagement des transports pour les poussettes, plus de tramway la nuit, éclairage systématique des rues, plus de logements sociaux pour les femmes, et plus de place en foyer d'urgence, plus de moyens pour la prévention des violences faites aux femmes, ouverture de centres de santé avec CMU et gynéco, régularisation de toutes les femmes et hommes, arrêt des contrats précaires à la mairie et ailleurs, fin du règlement scolaire raciste excluant les mères voilées des sorties scolaires, plus de crèches). Nous les avons déposées à un élu, accompagné du mot que nous voulions des solutions très vite et que nous continuerons à nous mobiliser.

L'action s'est terminée à 12h 30 devant la mairie et les femmes se sont retrouvées à Paris pour rejoindre la manifestation. En grève le 8 mars, nous poursuivrons la lutte dans les jours et les semaines qui suivent. C'est un premier pas à Saint Denis, continuons le combat ! Pour en finir avec les violences contre les femmes, pour en finir avec l'exploitation des femmes ! La grève est notre arme !

Les féminismes aujourd'hui

Ndlr : cet article est un état des lieux succinct qui ne peut, du fait des contraintes de longueur, être exhaustif. Il ne vise pas non plus à trancher entre l'un ou l'autre courant, mais à donner des clés pour que chacun-e puisse s'emparer en conscience des débats qui traversent le mouvement féministe.

Féminismes essentialiste/universaliste

Le mouvement féministe recouvre tout d'abord deux tendances fondatrices qui entrent en débat l'une avec l'autre (parfois assez vivement) depuis les années 1950-60 : le courant essentialiste d'un côté et le courant universaliste de l'autre.

Les féministes essentialistes se réfèrent à l'idée qu'il existe une « nature féminine » et posent la différence des sexes comme un élément essentiel (ainsi l'adjectif différentialiste est aussi souvent associé à ce courant). Ce courant jongle donc à la fois avec la revendication d'égalité de droits et l'affirmation d'une complémentarité entre hommes et femmes. Ainsi certaines associations féministes du début du siècle revendiquaient le droit de vote en mettant en avant l'idée que les femmes seraient utiles à la vie de la Cité par ce qu'elles pourraient apporter *en tant que femmes* (mettant derrière cela des qualités présentées comme féminines : empathie, sens du concret...). Dans cette perspective essentialiste, l'expérience de la maternité est souvent mise en avant pour justifier d'une nature spécifiquement féminine.

Face à ce courant essentialiste, les féministes universalistes, à la suite de Simone de Beauvoir et de son « On ne naît pas femme, on le devient », récuse l'existence d'une « nature » féminine, et présentent l'identité féminine comme une construction, qui découle de la culture et des pratiques sociales. Pour ces féministes, la perspective essentialiste est une façon détournée d'enfermer les femmes dans des stéréotypes genrés produits par le système de domination patriarcale.

Black feminism et féminisme post-colonial

L'émergence de mouvements féministes parmi les minorités racisées a mis en lumière des enjeux majeurs. Les pionnières sont notamment afro-américaines, fondatrices de ce qu'on a appelé le black feminism : elles ont souligné le fait que les formes de domination ne s'additionnent pas mais s'articulent les unes avec les autres. Cette notion d'intersectionnalité formalisée par K. Crenshaw (aussi qualifiée de co-substantialité par la sociologue D. Kergoat) signifie que non seulement certaines femmes subissent différentes formes de domination (de genre, de « race », de classe), mais que ces dominations influent les unes sur les autres.

Angela Davis dans *Femmes, race et classe*, a ainsi montré que *parce qu'elles étaient noires*, les afro-américaines n'ont pas subi les mêmes formes de sexisme que les femmes WASP. Cette réflexion a été reprise en France par C. Delphy par exemple, dans « Anti-sexisme ou anti-racisme ? Un faux dilemme », in *Classer, dominer*.

Par ailleurs, le deuxième enjeu de réflexion très fort induit par ces courants féministes issus des minorités ou présents au sein de pays du Sud (Inde, pays arabes) est la notion d'inclusion, c'est-à-dire la critique faite à certains courants féministes blancs issus des classes moyennes non seulement de ne pas prendre suffisamment en compte la dimension intersectionnelle, mais aussi de formuler un modèle de libération global et surplombant qui vaudrait pour toutes, sans considérer les différences de contexte et de cultures, sans considérer les femmes racisées comme pouvant être actrices, à leur façon, de leur libération.

Féminismes matérialiste/queer/pro-sexe

Les féministes matérialistes s'inspirent, quant à elles, de courants matérialistes tels le marxisme, le socialisme révolutionnaire, l'anarchisme. Ce mouvement naît à la fin des années 60 avec, en France, le Mouvement de Libération des femmes (MLF). Elles transposent le conflit qui oppose classe ouvrière et classe bourgeoise au niveau des sexes : la classe des hommes contre la classe des femmes, et veulent mettre ces luttes sur le même plan. Elles pointent du doigt des institutions et des formes d'organisation sociale qui sont pour elles à la base de l'oppression des femmes : Etat, famille, division du travail. La finalité est d'effacer leurs différences, d'abolir les genres car pour elles, le maintien de ces deux classes est une forme d'oppression servant le patriarcat et donc le capitalisme. La seule issue est donc l'égalité la plus totale, l'abolition de cette différenciation sexuée hommes/femmes. Les féministes matérialistes ne veulent plus se contenter d'un féminisme réformiste, elles visent des changements sociaux majeurs et remettent en cause la société de façon systémique.



Dans féminisme queer, il y a....queer. Petit rappel : queer, mot anglais signifiant étrange, déviant qui vient des communautés gays, trans des Etats-Unis. A la base une injure, les communautés visées se sont réappropriées le terme pour déstabiliser, resignifier les identités et en ont fait ainsi une arme politique et militante. Ce féminisme est donc issu des communautés queer notamment des communautés féministes lesbiennes et se fonde non sur une conception binaire du genre mais sur ses déclinaisons multiples, non sur une vision figée et limitée des femmes mais bien sur ses expressions multiples. Les activistes queer posent donc ce constat comme point de départ : l'expression du genre n'est qu'une performance, une mise en scène quotidienne, il n'est donc, la plupart du temps, que simple expression de la norme dominante et oppressante qui a été intériorisée et ainsi, abusivement naturalisée. Il faut le déconstruire pour, enfin, se le réapproprier, c'est le gender fucking (nique ton genre). La lutte contre les réalités matérielles et économiques n'est donc pas au centre de ce féminisme. Ce qui est primordial, avant toutes choses, est la résistance aux normes de genre et la dénonciation de l'oppression et de la domination masculine. Pour elles, le pouvoir s'exprime non seulement dans les Institutions mais aussi et surtout dans les corps et la vie.

La sexualité devient donc point d'orgue de ce mouvement, elle devient un outil de pouvoir : loin des féminismes qui dénoncent la pornographie en général, ce féminisme est pour une réappropriation de la sexualité. Il faut s'éloigner des pratiques aliénantes et s'emparer de sa sexualité en multipliant les pratiques subversives éloignées du schéma classique hétérosexuel. C'est l'avènement d'un féminisme sex positif (pro sexe en France) qui se bat pour le droit à l'expression sexuelle et lutte contre une vision essentialisée des genres, d'un côté la femme douce et soumise à l'homme viril, violent et dominant. C'est donc un féminisme de l'empowerment (« développement du pouvoir d'agir») : se saisir des pratiques dites masculines mais en dehors du corps masculin pour lutter contre la domination patriarcale.

Formation des enseignant-e-s : et le genre ?



En janvier dernier est sorti un livre blanc sur le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche réalisé par l'ANEF (Association nationale des études féministes). Ce livre fait un constat plutôt positif de l'évolution de l'enseignement du genre dans le supérieur au cours des dernières années : une véritable institutionnalisation des recherches et une meilleure visibilité renforcent la légitimité des études de genre. Malheureusement, il ne semble pas qu'une évolution similaire soit en cours dans la formation des personnels d'éducation.

Depuis la rentrée 2013 les ESPE (Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation) remplacent les IUFM, et sont chargées d'assurer la formation des étudiant-e-s se destinant à être professeur-e-s ou CPE dans le premier et le second degré. En apparence une place plus importante semble être donnée aux questions de genre dans la formation. En théorie, un enseignement sur « la lutte contre les discriminations et la culture de l'égalité hommes-femmes » est inscrit dans les textes comme enseignement de tronc commun des nouveaux masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »(MEEF).Cependant un flou total est laissé concernant le contenu et le nombre d'heures affectées à cet enseignement. Chaque ESPE – il en existe une par académie - décide du temps accordé à cet enseignement, de ses modalités, et des thématiques abordées. Un rapide état des lieux permet d'ores et déjà de constater que les quelques séminaires, ou journées d'études qui traitent de ces questions sont en nombre très variable d'une académie à l'autre.





En pratique, trois constats...

Premier constat

Avec la masterisation, le nombre de modules consacrés à cet enseignement a diminué. C'est directement lié aux nouvelles modalités de formation : un temps plus important est consacré au stage et au mémoire, ce qui réduit fortement le temps consacré aux enseignements : dans ce cadre chaque enseignement lutte pour garder quelques heures...Ainsi de nombreux modules obligatoires consacrés à cette question ont disparu dans l'Académie de Lyon.

Deuxième constat

Il existe une forte disparité entre le temps consacré à ces questions dans la formation pour le premier degré et celle pour le second degré. Dans l'académie de Créteil par exemple, en ce qui concerne le second degré, aucun enseignement obligatoire ne traite de ces questions de façon spécifique, et la formation est tournée essentiellement vers les disciplines. Dans le premier degré en revanche, cette question du genre est inscrite dans une UE – de 4 heures seulement- qui prépare aux nouvelles épreuves orales du concours au niveau du M1. Les étudiant-e-s peuvent tomber sur des dossiers à l'oral qui traitent de ces questions là en M1. En M2 en revanche aucun enseignement spécifique n'est prévu, même si cela peut être repris à la marge dans le cadre d'enseignements sur le climat scolaire.

On retrouve ce biais premier / second degré lorsque ces enseignements sont optionnels : ils sont choisis aux deux tiers par des étudiant-e-s du premier degré. Parmi les étudiant-e-s du second degré qui choisissent ces modules, on note par ailleurs une forte différenciation selon les disciplines : beaucoup de STAPS choisissent ces enseignements car ils sont déjà sensibilisé-e-s à ces questions au cours de leur formation disciplinaire.

Troisième constat

Un enseignement qui reste marginal, et trop souvent optionnel. Dans l'académie de Créteil par exemple, lors de l'année de Master I (année de préparation au concours) trois jours sont consacrés à des enseignements transversaux, lors de cette formation les étudiant-e-s peuvent choisir un module concernant la mixité fille garçon. Mais ce module est un module au choix parmi une trentaine d'autres modules. C'est aux marges, dans les interstices que vient se loger l'enseignement du genre. Parmi les mémoires de recherche, chaque année une dizaine d'étudiant-e-s du premier degré travaillent sur ces thématiques : mixité, manuels, supports pédagogiques, composition du corps professoral, souvent dans le cadre d'options, comme l'option genre qui a ouvert en M2, avec une trentaine d'étudiant-e-s du premier degré.

➔ Malgré la volonté affichée, la diminution du temps consacré aux enseignements liée à la masterisation n'a pas permis dans les faits la mise en place d'un véritable enseignement consacré aux questions de genre. Dans la nouvelle formation, la place de cet enseignement dépend de la volonté de chaque ESPE. Pour se former sur ces questions, heureusement, il reste la formation continue. Au PAF une dizaine de stages porte sur des thématiques liées aux questions de genre : questions de la mixité, de l'orientation, du sexisme, de l'éducation sexuelle. Pour le premier degré, un nouveau problème risque de se poser dans bien des villes à partir de la rentrée : de nombreuses formations et animations pédagogiques étaient organisées le mercredi matin, dans l'académie de Créteil, 7 animations pédagogiques sur les questions de genre étaient organisées sur ce temps-là : que vont-elles devenir avec les nouveaux rythmes scolaires ?

Pédagogie anti-sexiste, compte-rendu d'ateliers



Le 30 et 31 janvier s'est tenu à Creteil le stage «Subvertir les pédagogies» à l'appel de Sud éducation, la CNT, différents courant de pédagogies coopératives : le GFEN, la revue N'autre école, le site Question de classe... Ce stage a montré l'intérêt des collègues pour la remise en cause du système scolaire et des pratiques pédagogiques dominantes, puisque près de 300 personnes y ont participé ! Il est à noter que l'atelier de pédagogie antisexiste, a été parmi ceux réunissant le plus de participant-e-s : 75 personnes dont 68 femmes ! Volonté de rompre avec les inégalités entre hommes et femmes, prise de conscience collective des violences et de l'exploitation qui pèsent toujours plus sur les femmes et du rôle joué par l'éducation ? La large participation des femmes est bien l'expression d'une envie de ne plus laisser faire et de reprendre en main leur propre destin.

Parce que la subversion de nos pratiques passe aussi par la remise en cause des inégalités que nous-mêmes pourrions reproduire ou du moins auxquelles il nous faut faire face, l'organisation de cet atelier paraissait plus que nécessaire. C'est ici l'occasion pour nous de revenir sur ce qui s'est passé dans ces deux ateliers. Le parti-pris de ce stage a été de mettre aussitôt les mains dans le cambouis : à travers des petits ateliers, aborder des aspects où le sexisme s'exprime...le corps, la parole, la gestion des groupes, les attentes différenciées des adultes, le panorama du sexisme à l'école. Partir d'une situation vécue pour dégager des pistes et ressources concrètes pour se sortir du sexisme.

On sait que le langage conditionne notre façon de voir le monde : jouer sur la parole et le langage permet alors de casser les lunettes du sexisme. Les participantes ont ainsi exprimé des difficultés à faire participer les filles à l'oral : dans certaines classes, les filles prennent beaucoup moins la parole que les garçons plus à l'aise, dans d'autres les garçons monopolisent la parole libre (non formelle). Les pistes ont été riches :

- quantifier la parole pour que les élèves, par le constat, se rendent compte des inégalités et s'impliquent dans de nouvelles pratiques
- passer par l'écriture pour l'oral
- prendre les élèves en non-mixité pour discuter de la situation avec elles et eux, « libérer la parole » des filles
- multiplier les temps de parole formelle et les tours de parole notés avec priorité à celles-ceux qui n'ont pas parlé
- utiliser le théâtre de l'opprimé.e, le théâtre forum : mise en scène du rapport de domination, scène jouée par les acteurs une première fois puis intervention des élèves pour changer le cours de la scène
- instaurer la sécurité de l'écoute pour que la parole circule avec les outils des pédagogies alternatives : bâton de parole, sablier

Plus largement, le fait de créer des espaces non autoritaires limitant les pouvoirs dans la classe (le conseil coopératif, les moments de parole) a été communément perçu comme étant un premier point pour se débarrasser des formes de pouvoir et permettre donc d'enrayer la domination.

C'est lors du conseil coopératif que peuvent être constatées et discutées les inégalités (qui parle ? qui range?). Le conseil permet d'organiser des rôles/métiers dans la classe qui ont pour but de diminuer les inégalités : le rangement est alors fait par tous et toutes et non par certaines, idem pour le reste des autres tâches de la classe. Le conseil, les temps de parole, permettent de visibiliser et nommer le sexisme. Débattre avec les élèves, leur demander si elles ont des solutions sont des ressources possibles.





Les attentes différenciées des parents et enseignant-e-s vis à vis des filles et garçons sont un des facteurs qui enferment les filles dans des rôles subordonnés. Qu'est ce qu'on voit au boulot ? Un adulte qui parle de « filière fille » à propos de l'orientation ; lors d'une bagarre, une enseignante qui dit « si les filles commencent à frapper les garçons ! ». Pour inverser ces attentes, de nombreuses ressources ont été mutualisées :

- utiliser des ouvrages qui donnent à voir des relations familiales différentes, des parcours professionnels divers
- utiliser les arts visuels : dans une boîte, glisser des dessins des pièces de la maison (souvent la mère est représentée dans la cuisine), puis faire un débat sur la représentation de ces pièces
- faire l'exercice : « Imaginez-vous dans la peau d'un élève du sexe opposé. Si j'étais une fille... ou si j'étais un garçon »
- faire réécrire les contes traditionnels en inversant les rôles
- proposer des modèles identificatoires variés (notamment des modèles valorisant auxquels les filles peuvent s'identifier)

➔ Le stage s'est fini sur une motivation certaine des participant-e-s et l'envie d'en finir avec la domination masculine et ceux qui la défendent aujourd'hui : Civitas, égalité & réconciliation, et tous les autres. Pour en finir avec ce qui tue, exploite, détruit les femmes, le changement commence par l'éducation..

SE FORMER ? Un droit !

Chaque fonctionnaire ou agent, titulaire non-titulaire, syndiqué ou non, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an fractionnables à volonté (une journée minimum), sans aucun retrait de salaire.

La demande doit être faite, au plus tard, un mois avant le stage, par voie hiérarchique, auprès de l'autorité compétente (Recteur, DASEN...)

A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé. Les décisions exceptionnelles qui le refuseraient doivent être motivées par des nécessités de fonctionnement du service et communiquées avec le motif à la commission administrative paritaire qui suit. L'administration peut demander, après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation ou autre document, ni d'information sur l'objet de ce stage.

Modèle de demande de stage

Àle.....

Mme/M. le Recteur

Ou Mme/M. le Président du Conseil Gé-

néral/

Régional

s/c du chef d'établissement

Ou Mme/M. le/la DASEN

s/c de l'IEN

Mme/M. (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera les 19 et 20 mai à Saint Denis sous l'égide du CEFI Solidaires, 144, Bd de la Villette, 75019 Paris.

Signature

Journal réalisé par la commission Droits des Femmes de



Rejoignez-nous !

Permanence de Créteil

01 43 77 33 59

contact@sudeduccreteil.org

Permanence de Saint-Denis

01 55 84 41 26

contact93@sudeduccreteil.org